

## **Ethnographie des camps de réfugiés**

Dominique VIDAL

**Les indésirables : sous ce terme infamant, l'ethnologue Michel Agier désigne tous ceux que la politique internationale proscriit dans les camps dits de réfugiés, dépourvus de la protection d'un État, et pris en charge par un problématique gouvernement humanitaire. Une fois de plus la figure du camp revient hanter l'histoire contemporaine.**

Recensé : Michel Agier, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, « Bibliothèque des savoirs », 2008. 350 p., 23 €.

L'enquête de Michel Agier sur laquelle repose ce livre est née en Colombie, en 1999. Parti étudier les migrations des populations noires de la côte Pacifique vers la ville de Cali, il constate que beaucoup de ces migrations résultent non de choix individuels et familiaux, mais de déplacements de populations provoqués par le climat de terreur imposé par différents protagonistes (armée régulière, guérillas, groupes paramilitaires). Il décide alors de prendre pour objet ce phénomène nouveau des regroupements de *desplazados*, dont le nombre ne cesse de croître. Puis, entre 2000 et 2007, il mène de nombreuses enquêtes dans des camps de réfugiés au Kenya, en Zambie, en Guinée forestière, en Sierra Leone, au Libéria et en Cisjordanie.

L'ouvrage ne porte pourtant pas sur le seul espace des camps. Sa recherche adopte une focale plus large et s'emploie à « situer les réfugiés parmi tous ceux qui aujourd'hui se retrouvent sans protection ni reconnaissance d'un État et constituent tout un monde d'*indésirables*, situer les camps de réfugiés parmi les multiples formes actuelles d'*encampement*, enfin situer les formes de pouvoir observées localement dans la perspective mondialisée du *gouvernement humanitaire* » (p. 16). Il s'agit ainsi, pour reprendre les termes soulignés par l'auteur, d'étudier la « *situation dans sa totalité* » (p. 108). Ce choix fait tenir ensemble l'analyse de ceux catégorisés comme « réfugiés » et celle des intervenants de l'action humanitaire dans les lieux où ils vivent. C'est en cela que, selon Michel Agier, son travail est une anthropologie qui s'inscrit dans une interrogation plus générale sur la gestion des indésirables et leur mise à l'écart spatiale dans le monde contemporain. Et il rejoint dans cette perspective les questionnements de Mike Davis sur les « surnuméraires », de Zygmunt Bauman sur les « déchets humains », de Walter Benjamin et Giorgio Agamben sur la « vie nue », et d'Eleni Varikas et Loïc Wacquant sur les « parias ».

Mais ce livre est d'abord une ethnographie des camps de réfugiés. Celle-ci n'a pu être possible, apprend-t-on de l'auteur, que grâce à sa participation aux structures associatives de ce qu'il nomme le « mouvement humanitaire », et notamment à sa collaboration avec Médecins sans frontières (MSF) où il siège au conseil d'administration. Il s'agit donc d'un travail « situé », dont les conditions de réalisation sont présentées aussi clairement qu'honnêtement. Ce n'est effectivement pas chose facile d'enquêter dans des lieux où dominent une grande pauvreté, des tensions sociales avivées par le confinement et des rapports non dépourvus de suspicion et d'intérêt entre la population des camps et les acteurs identifiés aux organisations humanitaires. En dépit toutefois de la nature très particulière de ces médiateurs qui ont permis son entrée sur le terrain, la restitution de l'enquête emporte la conviction du lecteur, en raison en particulier des précautions prises dans la présentation et l'interprétation des matériaux.

L'analyse montre combien les catégories communément utilisées pour dire les résidents des camps de réfugiés rendent mal compte des situations. Il est ainsi peu dire que les cinquante millions de « victimes de déplacements forcés » dénombrées par le HCR ne constitue pas un ensemble homogène. Car les chiffres en la matière possèdent un caractère approximatif qui, s'ils permettent parfois de donner un ordre de grandeur,

ne saisissent pas les dynamiques sociopolitiques. Il en résulte, entre autres, une prolifération des catégories employées qui ne concourt pas nécessairement à une meilleure appréhension du phénomène, comme en témoignent, par exemple, les usages faits des notions de *returnees* et de *internally displaced persons*. Or la fragilité et l'arbitraire de ces catégorisations accompagnent la régression du droit des réfugiés. La diminution, en France, du taux d'acceptation des demandes d'asile relevant de la convention de Genève de 1951 – taux passé de 80% en 1981 à 20% en 1999 – l'illustre. La figure du réfugié qui s'est formée depuis les années 1930 et 1950 est à bien des égards, observe Michel Agier, menacée d'être remplacée, selon les contextes, par celles du « débouté du droit d'asile » transformé en « clandestin » et du « migrant clandestin ».

Les deux premières parties de l'ouvrage brossent, en neuf chapitres, un tableau à la fois détaillé et analytique du monde des camps. Celui-ci met en évidence comment, après le rapatriement, l'intégration sur place et la réinstallation dans un pays tiers, l'« encampement » est devenu, dans la pratique, la quatrième solution envisagée pour les réfugiés par le HCR. La diversité des formes de l'encampement fait l'objet d'un examen approfondi qui conduit Agier à distinguer quatre grands types d'espaces : les points de passage frontaliers ; les centres de transit ; les camps de réfugiés proprement dits ; les camps de déplacés. L'exceptionnalité des camps de réfugiés transparaît dans la description de leur vie quotidienne. La précarité des lieux n'interdit pas en effet que s'y développent des relations diverses, de l'identification et même des formes de mémoire. Les réfugiés, aussi isolés et démunis soient-ils, ne sont pas ces êtres passifs et résignés que présentent trop souvent les images et les discours produits à leur sujet. Ils participent fréquemment à des échanges avec les populations alentours, au point, quelquefois, de s'en rendre indiscernables pour celui qui n'a pas une bonne connaissance de la localité. Il arrive même que leurs conditions de vie soient meilleures dans les camps que dans le pays qu'ils ont quitté et où ils pourraient se réinstaller. À propos des réfugiés angolais en Zambie et des Somaliens au Kenya, Agier souligne les conséquences d'un peuplement durable qui conduit, dans certains cas, à des formes d'établissement humain proche de la vie urbaine, tant y sont à l'œuvre des processus de différenciation sociale et de construction identitaire. On retrouve là un thème déjà exploré par cet auteur pour qui, dans les espaces ségrégués, la ville naît des relations

que tissent ceux que les infortunes de l'existence ont rassemblé<sup>1</sup>. Le camp de réfugié peut d'ailleurs abriter des espaces publics sous l'action – et en réaction à – des intervenants de l'action humanitaire, en permanence obligés de composer avec les populations qu'ils ont vocation d'assister.

La troisième et dernière partie, « Après les camps... », revient sur les analyses des chapitres précédents pour, dans une montée en généralité, se constituer en moment d'élaboration théorique qui met en relief les principaux résultats de l'enquête. Michel Agier souligne en particulier que trois théories des camps peuvent être formulées. La première, révélée par leur ethnographie, les considère comme produisant une nouvelle urbanité dans des espaces pourtant *hors-lieux*, quand bien même leur nature de ville en devenir est souvent mise en question par leur fragilité intrinsèque. La deuxième procède de l'ensemble de représentations qu'en ont le monde humanitaire et où, parce qu'elles considèrent « la victime comme une forme altérée de l'humain », aucune pensée alternative de ces lieux et de leurs résidents n'est véritablement permise. La troisième repose sur le constat de l'émergence d'un gouvernement humanitaire, formé des multiples interactions et agencements du HCR et des organisations non gouvernementales, et qui exprime « une modalité d'organisation sociale qui se déploie à l'échelle planétaire et qui traite une part séparée de la population planétaire selon un régime spécifique » (p. 295). Ce sont là, de notre point de vue, les pages les plus intéressantes de l'ouvrage où, dans une argumentation convaincue qui met un soin minutieux à éviter tout dérapage, Michel Agier montre, reprenant une formulation de Pierre Bourdieu à propos de l'action des travailleurs sociaux, comment ce dispositif humanitaire agit comme « la main gauche de l'État » qui soulage, autant que faire se peut, les dégâts causés par les interventions militaires en différents points de la planète. Il n'y a pour autant pas de véritable coordination de cet ensemble d'actions diverses, mais plutôt des espaces gérés de manière distincte sur un mode qui relève de l'« administration indirecte » comme l'on disait jadis d'une forme de gestion des territoires coloniaux. Le monde humanitaire découle par ailleurs pour beaucoup de l'effondrement de la solidarité internationale qu'il ne parvient pas à pallier, ni dans ses objectifs, ni dans ses formes d'action. Et sa diversité, dont attestent la multiplication des

---

<sup>1</sup> Michel Agier, *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Amsterdam, Éditions des archives contemporaines, 1999.

organisations non gouvernementales et leur concurrence pas toujours feutrée, rappelle qu'il est aussi un champ de forces.

La richesse des développements proposés par Michel Agier rend toutefois difficile de les restituer dans leur totalité. Deux éléments de discussion méritent toutefois, selon nous, d'être exposés à propos de cet ouvrage.

Le premier porte sur la contribution importante, bien que non exposée comme telle, que *Gérer les indésirables* fournit aux discussions sur la pertinence des analyses inspirées par la perspective du transnationalisme<sup>2</sup>. La situation des réfugiés dans de nombreuses régions du globe va à l'encontre de la vision enchantée des individus dits « d'ici et de là-bas » qui construiraient leurs vies par des appartenances à plusieurs ensembles et pour lesquels le cadre étatique ne serait pas véritablement pertinent. La recherche d'Agier rappelle au contraire opportunément la dureté de la condition de « sans-État » pour ceux à laquelle elles s'imposent. Il n'en appelle cependant pas à l'étatisation des réfugiés ou à la construction/restauration d'États-nations pourvoyeurs de droits assurant des protections, mais nous invite de fait bien davantage à une réflexion sur ce que doit être la justice et la citoyenneté dans un monde de plus en plus globalisé et incertain<sup>3</sup>.

Le second point de débat auquel convie cette étude concerne ce que, aujourd'hui, un certain nombre de chercheurs en sciences sociales nomment la « forme camp » pour désigner une forme d'organisation sociopolitique regroupant, de façon contrainte, des réfugiés, des exilés ou des migrants clandestins. Dans la littérature sur le sujet, un parallèle est communément fait, implicitement ou explicitement, avec les camps nazis. Il souligne notamment la continuité qui a pu exister entre les installations et les personnels de ces sites de regroupement avant et après la période où ils ont été des lieux d'extermination ou des centres de transit vers les espaces du génocide. Michel Agier prend bien soin de préciser que les camps de réfugiés dont il parle n'ont pas pour modèle le camp de la mort nazi. Il soutient toutefois que « Interdire, au nom de

---

<sup>2</sup> Au sujet de cette approche et de la diversité de ces déclinaisons, voir Sanjeev Khagram, Peggy Levitt (eds.), *The Transnational Studies Reader. Intersections and Innovations*, New York and London, Routledge, 2008.

<sup>3</sup> Pour une réflexion sur la nécessité de poser les questions de justice dans un cadre dépassant celui des seuls États-nations, on lira l'article de Nancy Fraser, « Reframing justice in a globalizing world », *New Left Review*, november-december 2005, p. 69-88.

l'exceptionnalité et de l'«indicible» de la Shoah, qu'une réflexion se développe sur la banalité du camp et sa multifonctionnalité, aussi bien dans les domaines de l'histoire que de l'anthropologie des mondes contemporains, c'est fermer la recherche en sciences sociales à tout un champ de questions et d'enquêtes sur les formes du pouvoir et de l'exception politique, mais aussi sur les contextes limites de l'action politique et sur les potentialités de transformations sociales et culturelles contenues dans des espaces à l'écart que j'ai appelés ici génériquement *hors-lieux* » (p. 272). On ne peut que souscrire à ce refus de limiter l'interrogation scientifique et politique sur les camps de réfugiés au nom d'une expérience qui serait dotée d'une signification et d'une valeur supérieures. Mais, bien que ce ne soit pas le cas du travail d'Agier, il est toujours troublant de constater que la critique de l'enfermement dans les camps se fait toujours, *nolens volens*, seulement par référence aux camps nazis, alors qu'il existe maintenant quantité de travaux de qualité sur les différents types de camps mis en place par des régimes qui se réclamaient du socialisme. C'est ici la façon dont est menée la critique des pratiques des démocraties contemporaines qui méritent d'être soulignée. Pourquoi celle-ci n'est-elle aujourd'hui souvent plus faite que par rapport au nazisme, alors que la pensée de la démocratie s'est largement inspirée jusqu'au début des années 1990 de la critique des différentes formes de totalitarisme<sup>4</sup> ? Ce n'est pas le lieu de répondre ici à cette question qui appelle un long examen. Il nous semble possible toutefois de suggérer qu'un livre aussi intéressant que celui de Michel Agier gagne à être lu dans une réflexion plus générale sur l'enfermement (c'est-à-dire également carcéral et psychiatrique) dans les sociétés qui se prévalent d'idéaux démocratiques. L'examen de la figure concrète des démocraties – et, partant, de leur part d'ombre – ne peut à ce titre conduire qu'à alimenter le processus démocratique qui consiste justement, par la critique de la démocratie permise par la démocratie, à chercher à aller vers une organisation et un fonctionnement politique qui rapproche toujours plus l'état social réel, toujours inévitablement imparfait et perfectible, de l'idéal démocratique considérée comme une idée régulatrice à partir de laquelle s'oriente le débat critique.

Texte paru dans [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr), le 4 mars 2009

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)

---

<sup>4</sup> On pense en particulier à ce propos aux travaux de Claude Lefort.